

Vacances Jeunesse de Noël : des activités pour tous les goûts !

Activités sportives, manuelles ou culturelles : vos enfants seront bien occupés pendant les vacances de Noël grâce au service Jeunesse, du 31 décembre au 4 janvier ! Date limite d'inscription : samedi 15 décembre.

Mis en ligne le 19 novembre 2018



Remplissez le formulaire en ligne

Infos pratiques

- > Pour que l'inscription soit valable, vous devez **obligatoirement** remplir la fiche individuelle de renseignements 2018-2019 et la déposer au service "Accueil Familles-Citoyenneté" de la mairie.
- > Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers et dans la limite des places disponibles (50 maximum).
- > Si votre enfant rencontre des difficultés particulières (PAI, PPS, troubles du comportement...), vous devez impérativement contacter le service Jeunesse au 01 41 15 47 21 afin d'établir un projet d'accueil adapté.

Vous pouvez également vous inscrire :

- > Via le Portail Famille
- > Au guichet du service "Accueil Familles-Citoyenneté" situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (pour les personnes ne disposant pas d'accès Internet)

- > Le matin entre 9h et 9h45, départ le soir entre 16h et 17h
- > Possibilité de déjeuner sur place (prévoir le pique-nique)

Des vêtements ainsi qu'une paire de chaussures confortables et résistants sont recommandés pour les différentes activités.

[Consultez le programme des vacances Jeunesse](#)



Vue plan ▼



 RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS